réplique à tous les Maîtres de Forges de ce canton, & M. Robert doit y avoir appris à ménager un peu plus ſes Confreres.

Quant à M. Rigoley, Maître de Forges à Montbard, on ne comprend point qu'il ait pu faire un crime à l'Auteur du Mémoire de ce qu'il n'a pas donné les moyens d'empêcher une roue de ſe briſer, ou la foudre d'écraſer le fourneau & autres petites choſes auſſi raiſonnables.

Quand on n'a que de pareilles obſervations à faire ſur l'ouvrage d'un homme qui paroît inſtruit, & de la meilleure volonté, on feroit beaucoup mieux de garder ſes réflexions pour ſoi.

Après les écrits de ces deux Meſſieurs, nous eſpérions toujours que quelqu'autre Maître de Forges plus inſtruit paroîtroit enfin ſur les rangs, ſoit pour applaudir, ſoit pour ajouter encore au Mémoire de l'Auteur Anonyme, ou qu'enfin l'Auteur même du Mémoire pourroit s'étendre lui-même un peu plus ſur un objet auſſi eſſentiel, & où tant de perſonnes ſont intéreſſées.

Mais cet Auteur, que les obſervations de MM. Robert & Rigoley, & ſur-tout la façon dont elles ont été faites, ont ſans doute rebuté, n'ayant plus jugé à propos de rien dire, on avoit comme perdu ces objets de vue, lorſque mon frere, Ducarne de Trelon, donna un petit Mémoire tendant à éclaircir pluſieurs points relatifs à la conſtruction d'un fourneau, & ſur-tout l'article du gueulard que MM. de Courtivron & Bouchu lui paroiſſoient avoir fait un peu grand.

Ce Mémoire étant reſté ſans réponſe, mon tour eſt venu aujourd'hui, & je crois devoir vous adreſſer auſſi, Meſſieurs, un petit Mémoire ſur les fourneaux, & je ſuis bien ſûr qu'on y répondra, puiſque M. Bouchu, à qui j'ai eu l'honneur de l'adreſſer il y a deux ou trois ans, a déja eu la bonté de le faire d'avance.

Ceci n'eſt donc autre choſe, Meſſieurs, que la copie de la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire, & celle de la réponſe qu'il a bien voulu y faire. Comme en tout ceci je ne ſuis pas un Maître en Iſraël, j'aurois imité les autres Maîtres de Forges, mes Confreres, en gardant le ſience, ſi la matiere ne m'eût paru trop importante pour la négliger. Il y eſt ſur-tout queſtion de la poſition & des dimenſions de la tuyere, article important, & que les autres Maîtres de l'Art regardent comme le morceau délicat & comme la pierre d'achoppement pour ceux qui ne ſçavent pas leur métier. C'eſt là-deſſus principalement que gardent myſtérieuſement le ſilence tous nos Fondeurs.

Si ce petit morceau paroît faire quelque plaiſir à nos Maîtres de Forges, je pourrai par la ſuite y en ajouter encore pluſieurs autres qui en feront naître ſans doute de plus intéreſſants de la part de quelque Maître de Forges plus inſtruit & plus expérimenté, cette matiere ne pouvant être trop diſcutée & trop éclaircie.

COPIE

D'une lettre écrite il y a environ trois ans par M. Ducarne de Blangy à M. Bouchu, ſur quelques articles de l'Art des Forges & Fourneaux.

Vous allez me croire enfin, Monſieur, un homme de parole, & je vous envoie ce que vous m'avez fait l'honneur de me demander, & ce que je vous ai promis il y a long-temps; je veux dire quelques obſervations ſur la conſtruction de votre fourneau.

Je vais vous attaquer dans les formes.

Défends-toi donc, Docteur, & mets-toi ſur les bancs (a). Ceci roulera ſur-tout ſur la tuyere, que je crois un objet très-important.

Puiſque l'ouvrage entier, depuis la piece de fond juſqu'aux échellages, n'a que 26 pouces de hauteur totale, il faut donc que quand vous dites d'abord, page 61, de placer la tuyere à 13 pouces du fond, & plus bas, de donner 13 pouces auſſi de hauteur au-deſſus de cette tuyere; il faut donc, dis-je, que par ce terme vous entendiez le milieu de la tuyere, c'eſt à dire, le point également diſtant du deſſous & du deſſus de cette tuyere, ſans quoi, aux 26 pouces de hauteur totale, il faudroit ajouter encore l'ouverture de la tuyere.

Mais une autre raiſon qui me le fait

(a) *Boil.*

croire, c'eſt que puiſque la tuyere, même page, eſt placée à ſix pouces & demi du carre de la ruſtine, & à douze de la tympe, & que l'ouvrage entier de la ruſtine à la tympe n'a que dix-huit pouces & demi, il eſt clair qu'ici vous entendez le milieu de la tuyere; mais comme vous vous exprimez de même dans l'un & dans l'autre cas, & au même endroit, il paroît clair auſſi que dans l'un & l'autre cas vous entendez le milieu de la tuyere. J'ai pourtant peine à croire que, dans le premier cas, par la hauteur de la tuyere, vous entendiez parler du milieu de l'ouverture de cette tuyere. Ce n'eſt point là la premiere idée qui ſe préſentera d'abord, & je crois pouvoir déja ici vous faire un reproche de ne vous être point expliqué plus clairement; car je ſuis encore tout-à fait indécis ſur la façon dont je dois l'entendre; & il ſemble que dans une affaire qui paroît auſſi eſſentielle, par les dimenſions & la poſition d'une tuyere, vous n'auriez ſçu vous expliquer trop clairement, en ſorte qu'on n'eût pu s'y méprendre.

Si, par la hauteur de la tuyere, vous entendez ici, Monſieur, le milieu de ſon ouverture, il étoit donc auſſi de la plus grande conſéquence de déterminer au juſte la hauteur de cette ouverture, & c'eſt encore ce que je ne vois point bien clairement; car ſi, d'un côté, même page, il eſt dit de donner à l'ouverture intérieure de la tuyere la même dimenſion qu'à une des buſes des ſoufflets, ce qui revient à peu près à deux pouces, ou tout au plus à deux pouces & demi, de l'autre il eſt dit auſſi, page 64, que ſon ouverture du côté du foyer peut être un demi-cercle de deux pouces & demi à trois pouces de rayon, ce qui fait bien, ce me ſemble, cinq à ſix pouces d'ouverture dans ſa plus grande largeur, je veux dire, dans le ſens de la ruſtine à la tympe.

A moins que par l'ouverture d'une des buſes des ſoufflets, vous n'entendiez, Monſieur, la grande ouverture, celle qui répond à la tête du ſoufflet, (ce qui ne viendra jamais en penſée à perſonne) comment concilier ceci, que d'un côté la tuyere n'ait qu'environ deux pouces à deux pouces & demi d'ouverture, & que de l'autre pourtant elle en ait cinq à ſix, je ne verrois qu'une réponſe à cela; ce ſeroit de dire que la petite ouverture des buſes de vos ſoufflets fût de cinq à ſix pouces, ce qui ſeroit bien différent des nôtres.

Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 15 Novembre.

L'ONCE.

	H	ß	d.
Or monnoyé	4	0	6
dito en barres (*a*)	4	0	6
Pieces de huit. Grandes pillares		5	6
d°. petites		5	6
Grandes pillares du Mexique		5	6
dito petites du Mexique		5	6
Argent en barres. (*b*)		5	7 ½

(a) *Le prix de la Tour eſt* 3 H 18 ß.

(b) *Le prix de la Tour pour l'argent blanc d'onze deniers de fin, eſt* 5 *ſchellings deux deniers.*

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1769.	*Lundi* 20.	*Mardi* 21.	*Mercredi* 22.
Ac. des Indes.	1060	1060	
Emp. de la Com.	350		
Prom. à 5 p ⅋.	30	30	
Prom. à 4 p ⅋.	51	51 ½	51 ½
Ac. des Fermes.	830	825	832 ½
2ſ. p. l. du Dix.	8 9	10	10
3e. Loterie.			
Annuités.			
Coup. d'An.	59	58	
Emp. de 50 mil.			
Emp. de 30 mil.			
Col. 1759.	52 ½	52 ½	
Canada.	52 ½	53	
4e. L. Epoques	16 ½	17	18 ½
Nouette.	46	46	
tirage de la C.	4e 350 5e 330		3e 380 5e 330
Bill. de la Com.			
2e Lot. Comp.			
Bretagne.			
Languedoc.			
A 4 p. ⅋			
A 3 p. ⅋ ſ. l. cuirs			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 94.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 20 au 31 Octobre 1769, il eſt entré dans ce Port 8 Navires François faiſant l'encombrement de 668 tonneaux, 12 Anglois de 1182, 2 Hollandois de 88 & 1 Danois de 60 tonneaux; ſçavoir, des François la *Minerve* de Cherbourg, Capitaine *Antoine Quoniam*, venant de Charente avec 196 tierçons d'eau-de-vie; le *Saint Pierre*, Capitaine *Dominique Verhaeghe*, venant de Rouen avec fayance, papier & autres marchandiſes; la *Grace de Dieu* de Dieppe ainſi que le ſuivant, Cap. *Guillaume Parquet*, venant de Nantes avec 98 bariques de ſucre brut, 1 barique 1 baril de café; le *Saint Louis*, Capitaine *Louis Gaillard*; le *Conſtant* de Fecamp ainſi que le ſuivant, Capitaine *Jean-Baptiſte Hurteaux*; la *Belle*, Capitaine *Nicolas Auger*, venant tous trois de Marennes; la *Parfaite* de Saint Briac, Capitaine *Joſeph Lemeuf*, venant de Seudres chargé avec les trois autres de 481 muids 12 boiſſeaux de ſel, 5 pieces 32 tierçons d'eau-de-vie; la *Félicité* de Boulogne, Capitaine *Joſeph Batel*, venant de Boulogne ſur leſt; des Anglois la *Fraternité*; le *Cleveland*; les *Deux Sœurs*, venant tous trois de Sunderland avec charbon de terre; le *Robert & Betty*; le *Homet*, venant tous deux de Terveer avec 169 tonnes 27 demi tonnes de ſaumon, 120 milliers d'ardoiſes; le *Gedeon & Hannagh*; le *Kent*; le *Jean Marie*, venant tous trois de Londres chargés de tabac en feuilles, fer, plomb & autres marchandiſes; le *Guillaume & Marie*, venant de Roterdam avec 229 barils 14 demi-barils de ſaumon; la *Jenny*, venant de Glaſcow avec 215 boucauts de tabac en feuilles; le *Partrick*, venant de Dublin ſur leſt; la *Charlotte*, venant de Newcaſtle avec charbon de terre, il a échoué près de Gravelines; des Hollandois le *Jeune Jacques*, venant de Newport avec differens ballots de toiles & autres marchandiſes; le *Jeune Pierre*, venant de Terveer avec 8 pieces de genievre & une partie de thé; le Danois l'*Eliſabeth & Catherine*, venant de Chriſtianſand avec planches & autres bois de conſtruction.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 5 Navires François de 610 tonneaux, 7 Hollandois de 592, 2 Danois de 276, 1 Anglois de 172 & 1 Suedois de 118 tonneaux; ſçavoir, des François l'*Iſlandois*, Capitaine *Jean Billemont*, allant a Bordeaux; le *Poſtillon de Dunkerque* de l'Iſle-Dieu, Capitaine *François Durand*, allant à Nantes chargés tous deux de ferremens, huile, amidon & autres marchandiſes; le *Jaſon*, Capitaine *Jacques Morel*, allant à Cadix & à Marſeille chargé de planches & ballots de marchandiſes des Manufactures du Pays; les *Deux Bergeres*, Capitaine *Mathieu-François Godefroy*, allant à Londres chargé d'avoine; les *Cinq Freres*, Capitaine *Jean Everaert*, allant à Cette ſur leſt; des Hollandois l'*Eſpérance*, Capitaine *Jean Nanings Bakker*; la *Marie Thereſe*, Capitaine *Jean Beauwens*; l'*Eliſabeth Catherine*, Capitaine *Jacques Tommes Bakker*, allant tous trois à Amſterdam, le premier avec côtes de tabac, ſucre & autres marchandiſes, les deux autres ſur leſt; l'*Eſpérance*, Capitaine *Cornil Dalinan*, allant à Roterdam avec ſucre brut; le *Jeune Ulrich*, Capitaine *Sibe Ernſt Sleevoght*, allant à Hambourg avec ſucre brut, café & autres marchandiſes; les *Trois Freres*, Capitaine *Pierre Lekerckerck*, allant à Dort avec tabac en carottes & autres marchandiſes; la *Marie*, Capitaine *Damelis Vanderplat*, allant à Fleſſingue avec futailles vuides; des Danois la *Marguerite Louiſe*, allant à Tonsberg; l'*Emanuel*, allant à Lardwich tous deux ſur leſt; l'Anglois la *Dorothée*, allant à Sunderland chargé d'eau-de vie; le Suédois les *Deux Freres Heureux*, allant à Dantzick avec ſel & eau-de-vie.

DE BORDEAUX.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 28 Octobre au 10 Novembre 1769, il eſt entré dans ce Port 27 Bâtimens François & 25 Etrangers; des premiers, 7 venoient des Colonies; ſçavoir, la *Julie* de 350 tonneaux, Capitaine *Deſnoués*; le *Grand Mafougue* de 300 tonneaux, Capitaine *Barrolet*; l'*Aimable Adélaide* de 180 tonneaux, Capitaine *Lizot*, partis tous trois de Saint Domingue; le *Jaſon* de 250 tonneaux, Capitaine *Lartigou*, parti des Cayes S. Louis; la *Genevieve* de 200 tonneaux, Capitaine *Sanguinet*, parti du Port au Prince; la *Marie Catherine* de 200 tonneaux, Capitaine *Pierre Faux*, parti de Cayenne; l'*Uniformité* de 180 tonneaux, Capitaine *Silhouette*, parti de la Martinique

chargés tous ſept de marchandiſes du cru des Colonies ; des vingt autres Bâtimens François faiſant enſemble l'encombrement de 995 tonneaux, 3 venoient de Saint Jean de Luz, 1 de Saint Sebaſtien, 2 de Bayonne, 2 de Saint Pierre de Miquelon, 2 de Dunkerque, 1 du Havre, 1 de Fecamp, 1 de Boulogne, 1 de Rouen, 1 de Mortagne, 1 de Hennebon, 1 de Quiberon, 1 de Morlaix, 1 de Brehat & 1 de Nantes, chargés de laine, morue ſeche, fer en verges & autres marchandiſes ; des 25 Etrangers de 3150 tonneaux, 6 venoient de Konigsberg, 1 de Copenhague, 2 de Stetin, 2 de Dantzick, 1 de Fridericshaven, 1 de Stavanger, 1 d'Abo, 1 de Bremen, 1 de Roterdam, 3 d'Amſterdam, 1 de Hambourg, 3 de Wybourg, 1 de Corck & 1 de Bilbao, chargés de ſeigle, planches, fer, lin, froment, épiceries & autres marchandiſes pour différens Particuliers & Négocians de Bordeaux.

Suite des Navires en coutume pour les Iſles.

Numeros 1, la *Fortune*, Armateur M. *Rocaute de Buſſac* ; 2, le *Solide*, Armateur M. *Cabarrus* ; 3, l'*Henriette*, Armat. MM. *Pierre* & *Jean Chicou* freres, Courtier pour ces trois Navires le ſieur *Chevret* ; 4, l'*Aquitaine*, Armateurs MM, *Bourges* freres, Courtier le ſieur *Jude*.

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 3 au 10 Novembre 1769, il eſt entré dans ce Port 13 Navires François, 11 petits Bâtimens venants de Vannes, de Hennebon, de Pont-l'Abbé, de Pont-Daveſnes, de Quimper, d'Aurai & de Lezardieu, chargés de 63 tonneaux de froment, 211 tonneaux de ſeigle & 12 tonneaux d'orge, & 36 Navires Etrangers ; ſçavoir, des François l'*Algonquin* de 200 tonneaux, Capitaine *Pavie*, venant de Saint Marc ; le *Marquis de Levy* de 250 tonneaux, Capitaine *Gillet*, venant de Léogane ; le *Fidele* de 250 tonneaux, Capitaine *Guichet*, venant du Port au Prince & de Saint Marc ; le *Saint Caſt* de 330 tonneaux, Capitaine *le Heudé* ; la *Marquiſe de Choiſeul* de 400 tonneaux, Capitaine *Navaria* ; le *Prince de Nizarre* de 300 tonneaux, Capitaine *Archambault*, venant tous trois des Cayes Saint Louis ; la *Minerve*, Capitaine *Moreau*, venant du Cap ; la *Nouvelle Abondance* de 180 tonneaux, Capitaine *Rochefort*, venant de la Guadeloupe chargés tous huit de 3325 bariques 163 quarts de ſucre brut, terré & tête, 426 futailles 62 ſacs de café, 164 futailles d'indigo, 421 balles & ballots de coton, 794 cuirs ſecs en poil, 101 peaux de veaux, 19 milliers de bois de Campêche, 6 madriers d'Acajou, jus de citrons, ſirops, confitures, &c. la *Jeune Baſtienne*, Cap. *J. Pillet*, venant de Malaga avec raiſins, figues & 12 barils de vin ; le *Don Quichotte*, Capit. *Perrot* venant de Roterdam ; l'*Aurore*, Cap. *Sellier*, venant de S. Pierre & Miquelon, pour M. *Deſclaux le Feley* avec 8100 morues vertes, 230 quintaux de morues ſeches, 3 bariques d'huile de morue & langues ; le *Saint Jean Baptiſte*, Capitaine *Martin Dionic*, venant de Belle-Iſle avec ſardines ; le *Conſtant*, Capitaine *Pierre Buiſſon*, venant de Bayonne avec houes, ſerpes, haches, eau de vie, laine, brai gras & réſine ; des 36 Etrangers, 16 venoient de Dantzick avec 2836 tonneaux de ſeigle, 20 tonn. d'orge & un peu de chanvre, 4 de Roterdam, 3 d'Oſtende, 4 d'Amſterdam, 2 de Hambourg, 3 de Konigsberg, tous chargés de 2045 tonneaux de ſeigle, 120 tonneaux de froment, 20 tonneaux d'orge & un peu de lin, 2 venoient de Bilbao avec laine, fer, 6 tierçons 6 barils de vin, 1 de Villa nova ſur leſt, & 1 de Wybourg chargé de planches.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce méme Port 2 Navires François & 2 Etrangers ; ſçavoir, des François l'*Eliſabeth* de 100 tonneaux, Capitaine *Pierre Blondel*, allant à Cette ; les *Jumeaux* de 130 tonneaux, Capitaine *Luc Chauvel*, allant a Toulon chargés tous deux de bois de merein ; des Etrangers la *Paix* de 150 tonneaux, Capitaine *Simon Peter Hendler*, allant à Dantzick chargé de chataignes ; l'*Anne Gertrude* de 150 tonneaux, Capitaine *John Honhots*, allant à Bremen avec vin Nantois, ſyrop & chataignes.

NAVIRES EN ARMEMENT.

DE NANTES, *le* 10 *Novembre* 1769.

Les Navires François la *Ville de Léogane* de 300 tonneaux, Capitaine *Tronſon*, Armateur M. *Guillon* ; l'*Aimable* de 80 tonneaux, Capitaine *François Guyet* ; le *Succès* de 90 tonneaux, Capitaine *Jean Dumontet* ; l'*Olivier* de 150 tonneaux, Capitaine *Joſeph Fouaſſier* ; la *Ville de Millau*, Capitaine *Millau*, Armateur M. *Liſſalle*, ſont tous cinq en charge dans ce Port, le premier pour Léogane, le ſecond pour Dunkerque ; les trois autres pour Marſeille.

Le Navire Etranger la *Catherine Pauline* de 160 tonneaux, Capit. *Johannes Janſen Bakker*, eſt auſſi en charge dans ce même Port pour Bruges, Interpréte le ſieur *Van Neunen*.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 28 Novembre.

AGRICULTURE.

ARRÊT

DU PARLEMENT DE TOULOUSE (a),

CONCERNANT LES PAILLES.

Du 26 Août 1769.

Extrait des Regiſtres du Parlement.

CE jour les Gens du Roi étant entrés, Lecomte, Avocat Général dudit Seigneur Roi portant la parole, ont dit :

MESSIEURS,

On ſe plaint de toutes parts d'une eſpece de monopole qui s'exerce ſur les pailles, en telle ſorte que la charretée de paille eſt beaucoup plus chere qu'elle ne devroit l'être relativement au prix des grains, parce qu'on l'exporte des Paroiſſes où elle eſt excrue, & où elle devroit naturellement être employée à l'engrais des terres qui l'ont produite, tandis qu'une foule de Réglemens ont ſagement pourvu à leur conſervation ſur les lieux ; Réglemens que les Décimateurs enfreignent, ou qu'ils éludent ſous de frivoles prétextes, principalement en donnant aux pailles une valeur qu'elles ne doivent point avoir, & ſur laquelle le Miniſtere Public ſera forcé de s'élever, en leur faiſant donner un taux fixe, ſi les Décimateurs ou les Fermiers ne ſe réforment pas ſur cet abus. Mais plus occupé dans ce moment de la conſervation des pailles ſur les lieux que de tout autre objet, le Procureur Général ſe borne à préſent à requérir la Cour d'ordonner, en renouvellant de plus fort l'exécution des anciens Réglemens, que les Décimateurs, & leurs Fermiers ſeront tenus de vendre les pailles provenant des dîmes dans la Paroiſſe dont ils les percevront, & aux Habitans & Bientenans ſeulement ; & ce à un prix raiſonnable, faute de quoi il ſera fixé par la Cour, ſur les plaintes qui lui en ſeront portées par ceux auxquels elle ſeroit ſurvendue, à la charge par les Habitans & Bientenans deſdites Paroiſſes de les demander & de les prendre, à compter pour cette année, depuis le jour que l'Arrêt qui interviendra aura été publié, juſqu'au dernier jour d'Octobre inclusivement ; & pour les années ſuivantes, depuis le premier Juillet juſqu'au dernier Octobre ; & à la charge auſſi par les Habitans & Bientenans deſdites Paroiſſes de les payer lors de la délivrance ; faute de quoi, & paſſé ledit temps, il ſera libre aux Décimateurs & à leurs Fermiers de les vendre à qui bon leur ſemblera ; avec défenſes auxdits Habitans & Bientenans de prendre plus de paille qu'il ne leur en faut, & de ven-

(a) *On a vu dans nos Gazettes pluſieurs Mémoires relatifs à l'objet de cet Arrêt ; nous avons cru en conſéquence que les Agriculteurs ſeroient bien aiſes de voir ce que le Parlement de Toulouſe auroit décidé ſur cette matiere.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

dre, tant leurs pailles que celles qu'ils pourroient acheter, ſous peine de cinq cents livres. Ordonner que l'Arrêt qui interviendra ſera imprimé, lu, publié & affiché partout où beſoin ſera, & que copies duement collationnées d'icelui ſeront envoyées dans les Bailliages & Sénéchauſſées du Reſſort, pour y être pareillement lues, publiées & affichées, après y avoir été enregiſtrées; de quoi les Subſtituts du Procureur Général du Roi certifieront la Cour dans le mois.

Le Gens du Roi retirés;

LA COUR, ayant égard auxdites requiſitions, a ordonné & ordonne, en renouvellant de plus fort l'exécution des anciens Réglemens, que les Décimateurs & leurs Fermiers ſeront tenus de vendre leurs pailles provenant des dîmes, dans la Paroiſſe dont ils les percevront, & aux Habitans & Bientenans ſeulement, & ce à un prix raiſonnable; faute de quoi il ſera fixé par la Cour ſur les plaintes qui lui en ſeront portées par ceux auxquels elles ſeroient ſurvendues, à la charge par les Habitans & Bientenans deſdites Paroiſſes de les demander & de les prendre pour cette année, depuis le jour que l'Arrêt qui interviendra aura été publié, juſqu'au dernier jour d'Octobre incluſivement; & pour les années ſuivantes, depuis le premier Juillet juſqu'au dernier Octobre; & à la charge auſſi par les Habitans & Bientenans deſdites Paroiſſes, de les payer lors de la délivrance; faute de quoi, & paſſé ledit temps, il ſera libre aux Décimateurs & à leurs Fermiers de les vendre à qui bon leur ſemblera, avec défenſes auxdits Habitans & Bientenans de prendre plus de paille qu'il ne leur en faut, & de vendre, tant leurs pailles, que celles qu'ils pourroient acheter, ſous peine de cinq cents livres. Ordonne que l'Arrêt qui interviendra ſera imprimé, lu, publié & affiché par-tout où beſoin ſera, & que copies duement collationnées d'icelui ſeront envoyées dans les Bailliages & Sénéchauſſées du Reſſort, pour y être pareillement lues, publiées & affichées, après y avoir été enregiſtrées; de quoi les Subſtituts du Procureur Général du Roi certifieront la Cour dans le mois. Prononcé à Toulouſe, en Parlement le vingt-ſix Août mil ſept cent ſoixante-neuf., Collationné LEBE. *Monſieur DE BASTARD, Rapporteur.* Contrôlé, VERLHAC.

OBSERVATIONS

Sur la maniere de ſemer, par M. de Sutieres.

On ne veut pas ſe perſuader combien il eſt eſſentiel de ſemer toutes les natures de terres à meſure qu'on donne le dernier labour: cependant les ſemailles de 1769 ont démontré & prouvé que ce principe étoit juſte, puiſqu'un grand nombre de Fermiers, Laboureurs & Cultivateurs de mon canton (*a*) & ailleurs a été trompé, pour avoir fait donner le dernier labour à leurs terres ſans les enſemencer. On leur entendoit dire: nous ſemerons auſſi-tôt qu'il viendra une petite pluie, parce que les mottes étant ameublies & détruites par l'eau, le bled s'en enterrera mieux & le ſol ſera plus uni. Mais la pluie n'eſt point venue, comme on le deſiroit, dans le mois d'Octobre dernier, & une partie des Cultivateurs a été obligée de ſemer ſur la fin du mois; alors la terre étoit dure, & les mottes ne pouvoient plus ſe briſer aiſément.

Il peut réſulter d'une pareille façon de ſemer beaucoup d'inconvénients: le premier, que la ſemence ne ſe cachant & ne s'enterrant pas ſi bien, les oiſeaux, corbeaux, pies, pigeons, & autres animaux, mangeront beaucoup de grains; 2°. le grain pourroit, ſi la ſéchereſſe étoit de trop longue durée, ſe chancir & lever en partie, pourvu qu'il ſurvînt de la pluie: ce bled, quoique levé, pourra bien périr par la ſuite, comme je l'ai vu & obſervé dans les ſemences dont le bled étoit un peu germé: il a levé, & enſuite il eſt péri au printemps, par la raiſon que le germe avoit ſouffert. Il y a encore un inconvenient à ſemer du bled dans un ſol où les groſſes & petites mottes de terre ſont auſſi dures que des pierres; c'eſt que le bled ne pouvant ni ne devant faire ſa production qu'autant que la partie aqueuſe ſera ſuffiſante, s'il ne ſurvient pas des pluies un peu longues pour

(a) *Dans la Picardie, aux environs de Compiegne & du Château d'Anel.*

rattraper la ſemence qui à peine eſt cachée ſur la ſuperficie du ſol, elle ſera long-temps ſans pouvoir faire de productions : ſi elle en fait, parce que ces pluies ent été un peu continuelles, ce bled étant à peine caché lorſqu'il ſera en lait, peut être détruit par la moindre gelée.

Il y a toujours à craindre pour ces ſemences tardives. J'ai vu des ſemences faites de même à la fin d'Octobre, & en Mars & Avril, qui, par des pluies conſidérables, ſurvenues tout d'un coup, ont ſurnagé par-deſſus le ſol, parce que, comme je l'ai obſervé, ces ſemences étoient à peine cachées ſous les mottes de terres dures dont le ſol étoit couvert ; ces ſemences étant ramenées ſur la terre par les pluies conſidérables, ont été mangées par les pigeons & autres oiſeaux.

Les Laboureurs, &c. ne ſe ſeroient pas expoſés à tous ces fâcheux accidents, dont un ſeul peut beaucoup préjudicier à leurs récoltes, s'ils euſſent fait faire, comme moi, leurs ſemences à meſure que l'on donnoit le dernier labour. Un ſol qui a reçu ſes engrais analogues à la qualité de la terre, qui ſont bien amalgamés avec elle, au premier, deuxième ou troiſième labour, conſerve toujours au quatrième labour aſſez de fraîcheur pour pouvoir y enterrer dans le même inſtant la ſemence avec la herſe ; ce qui la met & la place à la profondeur néceſſaire pour lui pouvoir cauſer en très-peu de temps une prompte production, quelque ſéchereſſe qu'il puiſſe ſurvenir : mon chaulage nourrit, fortifie & engraiſſe la ſemence, ce qui ſert beaucoup à aider cette prompte & vigoureuſe production que fait mon grain. Il me reſte encore à obſerver que tout ce que je viens de dire ſur les ſemences d'Automne arrive encore plus ſouvent pour celles de Mars, ſoit parce que les terres en général n'ont reçu qu'un labour, & que les ſéchereſſes ſont plus fréquentes dans cette ſaiſon que dans celle de l'Automne.

Ce que je viens de dire ſur les bleds ſemés dans des terreins où il y avoit des mottes très-endurcies, vient d'arriver, malgré les pluies qu'on a eues depuis les 29, 30 & 31 Octobre & jours ſuivants, & qui ont été ſuffiſantes pour faire germer & lever les ſemences dernieres faites dans des ſols où j'avois fait, comme à mon ordinaire, enterrer la ſemence avec la herſe à meſure que le dernier labour ſe faiſoit : cependant les pluies qu'il a fait pendant ces trois jours n'ont pas été aſſez fortes pour faire germer les bleds enterrés dans des ſols où il n'y avoit que des mottes dures comme des pierres, par les raiſons que j'ai dit ci-devant. J'obſerverai même que ces pluies ayant trés-fort continué les 1^er^, 2, 3, 4 & 5, ces ſols très-ſecs étant labourés à plat, & les eaux n'y ayant aucun écoulement dans des terres humides & froides, le ſol a été bien-tôt comme de la bouillie ; malgré cela, la ſemence n'y a point trop été enterrée par ces pluies continuelles, puiſqu'elle y a fait toute la production néceſſaire, mais très-peu vigoureuſe, jauniſſant déja & menaçant en partie de pourrir ; ce qui arrivera toujours, lorſque des terres de la nature ci-deſſus ſeront labourées à plat, quoique la ſemence y ait été enterrée à la herſe.

Après avoir bien examiné & obſervé ce qui ſe paſſe dans l'Art de l'Agriculture, on ſera forcé de convenir que ſi l'on mettoit la même préciſion & la même intelligence que l'on met dans tous les autres arts, on ne ſeroit pas long-temps à perfectionner celui de toute la culture du Royaume.

Avant que de terminer ces obſervations, je ſuis bien aiſe de vous faire part, Meſſieurs d'un phénomene ſingulier en Agriculture.

AVIS CURIEUX.

M. de Grigny, Seigneur de la Paroiſſe de Drélincourt, ſur le chemin de Compiegne à Noyon, a fait planter il y a environ 20 ans 36 pieds de tilleuls de Hollande, gros d'environ 3 pouces & demi de diametre, & environ 6 à 7 pieds de hauteur ; il vient de les faire abattre & dépieſcer : ces arbres avoient environ 2 pieds & demi de diametre ſur environ 9 pieds & demi à 10 pieds de hauteur ; on a retrouvé dans le milieu du corps de ces arbres ceux que M. de Grigny avoit fait planter en même groſſeur & hauteur, ſans être adhérants en aucune maniere avec le corps de l'arbre qui avoit groſſi tout autour depuis 20 ans ; de façon qu'en dépieſçant les arbres, ceux qui avoient été plantés s'en détacherent d'eux-mêmes comme les noyaux de certains fruits, où

ils ne ſont jamais inhérents : il faut obſerver que ces petits arbres, qui ſont très-unis & très-polis, ne différent de ce qu'ils ont été plantés que par leurs écorces qu'ils n'ont plus.

Les perſonnes qui auroient quelques obſervations à faire ſur un fait auſſi ſingulier, ſont priées d'en faire part au Public par la voie de la Gazette.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Octobre 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

ALSACE.				MONTAUBAN.				ORLÉANS.				PAU.			
LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.
Béfort.	23*	11	6	Cahors.	27	8		Beaugency,	26	18		Aire.			
				Cauſſade.	28			Blois.	24	8	11				
Colmar.				Figeac.	28*	2	9	Chartres.	29*	2	8	Bayonne.	25	13	4
				Gourdon.	26	12	3	Châteaudun.	26	8	3	Dax.	26	1	3
				Lauzerte.	27	2	3	Clamecy.	22	3					
Haguenau.	20	8	11	Milhau.	25			Dourdan.	27	2	7	Mauleon.	24	1	6
				Moiſſac.	26	13	9								
				MONTAUBAN	21*	19	7	Gien.	22	10		Mont de-mar.	22	18	
Landau.	17*	2		Murdebarrez.	27	1	6	Montargis.	21*	5	1	Oleron.	25	19	3
				Rhodez.	27	10		ORLEANS.	26	19	6				
Scheleſtat.	22			Ste. Affrique.	26	11	6					PAU.	24	3	
								Pithiviers.	22		10	S.Jean P.d.P.			
STRASB.	21	6	8	St. Antonin.	24	9	4								
				Villefranche.	25	2	11	Romorentin.	26	12		S. Sever.	19*	4	9
wiſſembourg.	19	9	4					Vendôme.	25	4		Sauveterre.	29*		

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	20	12	9
Pain la liv.		2	8
Avoine le ſ.	6	9	
Foin le q.	2	1	1
Paille le q.	1	10	11

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	26	5	1
Pain la liv.		2	7
Avoine le ſ.	7	13	8
Foin le q.	2	3	1
Paille le q.	1	3	11

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	25	1	2
Pain la liv.		2	9
Avoine le ſ.	7	18	6
Foin le q.	2	8	
Paille le q.	1	7	4

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	24	12	7
Pain la liv.		2	5
Avoine le ſ.	12	7	7
Foin le q.	1	13	1
Paille le q.		18	1

MANIERE

De faire le vin dit Solegiato, *c'eſt-à-dire, dont les raiſins qui le produiſent ont reſté au ſoleil, tirée d'une des ſçavantes Notes du fameux* Dithirambe, *Italien, intitulée* Bachus en Toſcane *; par François Reddi, & traduite par M. Pingeron.*

Didyme nous apprend dans le ſixième Livre du Recueil des Auteurs qui ont écrit ſur l'économie champêtre, la maniere de faire le vin dit *Solegiato*. Voici ſes propres termes. « Dans la Province de Bithinie quelques perſonnes font ainſi le vin doux. Un mois avant la vendange elles tordent la tige de la grappe du raiſin, & ôtent toutes les feuilles de la vigne, qui pourroient l'empêcher de recevoir les rayons du ſoleil. La chaleur de cet aſtre conſume alors toute l'humidité du raiſin, & rend le vin qu'on en tire auſſi doux que ſi on l'eût

» fait bouillir : ces perſonnes coupent en-
» ſuite le raiſin qui n'a plus d'humidité, &
» l'égrainent pour l'expoſer au ſoleil. Lorſ-
» que ces grains ſont preſque ſemblables à
» ceux des raiſins ſecs, ils les enlevent pen-
» dant l'ardeur du ſoleil & les portent dans
» la cuve, où ils les laiſſent le reſte du jour
» & la nuit ſuivante, pour les fouler la ma-
» tinée d'enſuite.

MANIERR de faire le Contant, *ſorte de breuvage tenant de la nature du chocolat, en uſage en Allemagne. Traduction du même Auteur.*

Les Allemands compoſent un breuvage très-agréable au goût & fort ſain en même temps; il tient lieu de chocolat, qui n'eſt guères connu chez eux, que par les perſonnes qui vivent dans la plus grande aiſance. La préparation dont on veut parler ſe nomme *Contant*, & ſe fait de la maniere ſuivante. On prend une certaine quantité du plus beau riz qu'on peut trouver, & l'on préfere celui qui croît en Italie au riz du Levant & de la Caroline. On le fait un peu torrefier (rôtir ou griller) comme le café, & on le moud dans un petit moulin à bras. On met autant de ſucre que de cette farine dans du lait, à raiſon de deux ou trois cuillerées de ce mêlange par chaque pinte; on fait bouillir le tout & on l'écume avec ſoin; on ajoute enſuite un peu de cannelle, & le breuvage eſt fait. Il faut le boire un peu chaud.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 15, juſqu'au Samedi 18 Novembre 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 35 muids 4 ſept. de froment, 10 muids de ſeigle, & 317 muids 10 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 71 muids de froment, 1 muid 11 ſeptiers de ſeigle, & 519 muids 8 ſeptiers de farines, ce qui a fait 106 muids 4 ſeptiers de froment, 11 muids 11 ſeptiers de ſeigle, & 837 muids 6 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 88 muids 11 ſeptiers de froment; il en reſtoit du marché précédent 142 muids 2 ſept. ce qui a fait 231 muids 1 ſeptier.

Le Samedi 18 Novembre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1186 muids 10 ſeptiers, tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 456 muids 4 ſept. de ſorte qu'il en eſt reſté 730 muids. 6 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 19 à 26 ℔ 10 ß, le ſeigle, de 13 à 17 ℔, le froment a été vendu à la Greve, de 22 à 27 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 15 ß à 2 ℔ 6 ß 9 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 10 ß à 2 ℔ 10 ß auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 ₰ à 3 ß la *liv.*; idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 ₰; pain bis clair, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 ₰.

AVIS

Debure pere, Libraire à Paris, Quai des Auguſtins, à Saint Paul, avertit le Public qu'il vient d'acquérir de l'héritier de M. l'Abbé *Roger Schabol*, le Dictionnaire pour la Pratique du Jardinage, *in*-8°. dont le prix ſera de 3 liv. 12 ſols relié.

Il donne auſſi avis qu'il a mis ſous preſſe la ſuite de cet Ouvrage, ſous le titre : *De la Pratique du Jardinage, in*-8°. avec figures, qu'il vendra 6 liv. relié. Ce Livre ſera en vente à Pâques prochain.

COMMERCE.

EXTRAIT

DES PAPIERS ANGLOIS.

UN Particulier de Madraſſ obſerve, dans une lettre qu'il écrit à un de ſes amis, que l'opinion où ſont pluſieurs perſonnes que les Aſiatiques ne peuvent jamais deve-

nir bons Soldats ; ne doit être attribuée qu'à l'ignorance où l'on eſt en Europe des mœurs des Peuples d'Aſie. Il ſeroit peut-être facile de prouver qu'ils ne ſeront jamais Soldats tant que leur mauvais gouvernement ſubſiſtera, & qu'ils auront tant de peine à rien innover ; mais ceux qui attribuent la peur qu'ils ont des armes à feu, & principalement de l'Artillerie, à une diſpoſition de lâcheté & à une timidité invincible, ſe trompent groſſierement. La vraie cauſe de cette timidité apparente provient de l'inexpérience de leurs Chefs qui, avant Hyder Aly, n'ont jamais entendu les avantages de la diſcipline militaire, & qui ont mis l'Infanterie ſur un pied trop mépriſable. Leur Cavalerie, qui eſt très-bien payée, n'expoſe pas volontiers ſes chevaux à la portée de nos armes à feu, quoiqu'elle ne refuſe jamais de ſe battre aux armes blanches ; de ſorte que ce n'eſt pas tant la crainte de perdre la vie que celle de perdre leur fortune, qui conſiſte dans les chevaux qu'ils montent, qui les engage à éviter le combat.

Pour vous faire voir quelle eſt l'affection qu'ils ont pour leurs chevaux, vous ſçaurez que Moraron, Chef de Marattes, ayant eu ſon cheval tué, prit le deuil pour trois jours à la maniere de ces Peuples, c'eſt-à-dire, qu'il reſta trois jours ſans turban.

Les Naturels du Pays qui ont été diſciplinés & encouragés par les Européens, & formés en Corps réglé d'Infanterie, connus généralement ſous le nom de *Cypaïs*, ſe ſont familiariſés avec les armes à feu ; ils ſe défendent très-bien à l'abri des fortifications, & lorſqu'on leur donne des Sergents pour les conduire, ils font une aſſez bonne contenance en campagne.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE

Pour l'établiſſement de trois Paquebots paſſagers, de Calais à Douvres (a).

Depuis nombre d'années nous voyons avec une indolence honteuſe cueillir dans notre Patrie des bénéfices conſidérables par un Particulier de Douvres, profit qui ſurprend même les perſonnes qui en ont tenu des états ſecrets.

Ce ſont ces vues patriotiques, plutôt que celles d'intérêt, qui nous engagent aujourd'hui à ouvrir une Souſcription, pour que tout le monde puiſſe participer à une entrepriſe auſſi juſte que profitable ; & nous nous flattons que tous vrais Patriotes François ſeconderont cette entrepriſe de leurs ſuffrages ainſi que de leurs recommandations dans les Pays étrangers, tant pour le paſſage des perſonnes que pour les chevaux & équipages, &c.

Les trois paquebots ſeront prêts à faire voile dans le courant de Mai prochain, où commence la ſaiſon la plus favorable pour le paſſage : deux de ces paquebots ſeront conſtruits ſur le meilleur modele de ceux de Douvres, d'environ ſoixante tonneaux chacun ; le troiſième ſera un très-beau bateau d'environ même grandeur, approprié pour ce ſujet, où tout y ſera en rivalité avec Douvres ; ils coûteront en total, mis en mer, environ 60000 livres, laquelle ſomme ſera diviſée par action de cent louis, dont chaque Souſcripteur ne pourra y prendre au-deſſus de trois actions, afin de rendre la Société plus nombreuſe & plus recommandable : les comptes ſeront rendus tous les ſix mois, ou chaque quartier, ſi on l'exige ; pour plus ample information, on pourra écrire (franc de port) à M. Ph. Iſaac l'aîné, Négociant à Calais, lequel donnera des ſûretés pour le total de la ſouſcription, une grande partie de laquelle étant déja engagée par des Patriotes, même en Angleterre. Les perſonnes qui auront envie d'y prendre intérêt ſont priées d'écrire promptement, attendu le temps qu'exige la conſtruction des deux paquebots, afin qu'ils ſoient prêts pour le temps preſcrit.

DE NANTES, *le* 17 *Novembre* 1769.

Navires en armement.

Le *Quaker* de 350 tonneaux, Capitaine *Deshayes*, Armateurs MM. *Arnous* ; la *Marquiſe de Levy* de 250 tonneaux, Capit. *Gillet*, Armateur M. *Richard* ; la *Minerve*

(a) *Il eſt des choſes dont il eſt bon de rappeller le ſouvenir ; celle-ci étant de ce nombre, par l'avantage qu'on peut en retirer, nous avons cru devoir annoncer une ſeconde fois cette Souſcription.*

de 300 tonneaux, Capit. *Moreau*, même Armateur que pour le précédent; l'*Aimable Nanon* de 200 tonneaux, Cap. *Mazure*, Armateur M. *Brindeau des Valinieres ;* la *Ducheſſe de Duras* de 150 tonneaux, Capit. *Vandendriche*, Armateur M. *Deſridellieres le Roulx ;* la *Ville de Milan*, Capit. *Milan*, Armateur M. *Laſſalle*, ſont tous ſix en charge dans ce Port ; ſçavoir, les deux premiers pour Leogane, le troiſième pour le Cap, le quatrième & le cinquième pour Guinée, & le ſixième pour Marſeille.

Il ſe trouve auſſi en charge dans ce même Port 11 Navires Etrangers ; ſçavoir, la *Dame Anne* de 120 tonneaux, Capit. *Joachim Boblit ;* le *Zée Gewas* de 70 tonneaux, Capit. *Adrians Jans de Boer ;* la *Dame Marie Petronnelle* de 190 tonneaux, Capit. *Meindert Hendricks*, le ſieur *Odiette de la Bauche* Interprete de ces trois Navires ; le *Jeune Tjetje* de 120 tonneaux, Capit. *Pietſes Claas ;* la *Réſurrection* de 110 tonneaux, Capit. *Jans Andries Boer*, le ſieur *Boudet* Interprete de ces deux Navires ; le *Jeune Samuel* de 150 tonneaux, Capit. *Jean Jans Koſter ;* les *Deux Freres* de 180 tonneaux, Capit. *Pachier Robbe*, Interprete pour ces deux Navires le ſieur *Van Neunen*, tous 7 pour Bruges ; l'*Helena Clara* de 140 tonneaux, Capit. *Tierk Klaas Klein*, Interprete le ſieur *Boudet* pour Amſterdam ; l'*Attente* de 110 tonneaux, Capit. *Bredius*, Interprete le ſieur *Odiette de la Bauche* pour Roterdam ; la *Demoiſelle Metta* de 125 tonneaux, Capit. *Herman Borgman*, Interprete le ſieur *Van-Neunen* pour Bremen ; le *Pouvoir de Dieu* de 60 tonneaux, Capit. *Joſeph de Buſtillo*, Courtier le ſieur *Gros* pour Bilbao.

COURS DES CHANGES

A

PARIS.	MARSEILLE.	MADRID	AMSTERDAM
25 Novembre 1769.	*le 15 Novembre.*	*le 13 Novembre.*	*le 20 Novembre.*
Amſterdam, 54 5 8	Londres, . 31 ½	Paris, . . 15 12	Paris, . 54 2
Lond. . . 32 1 16	Amſt. . . 53 7 8	Amſterd. . 96 ¾ 97 1	Lond. 33 11 ½
Hambourg, . . 182 ¼	Cadix, . . 15 4	Londres, . 41 3 8 ½	Bordeaux. . .
Madrid, . 15 2 6	Madrid, . . 15 5		Madrid, . 93 7 8
Cadix, . . 15	Livourne, . 97 .	CADIX.	Cadix. . 94 ½
Livourne, . 95 ¾	Naples . . 85	*le 7 Novembre.*	Lisb. . 45 5 8
Lyon, au pair. . . ¾	Gênes, . . 96 .	Paris, . . 77 ¼ ½	Veniſe, 88 ¾
	Paris, 1 ½ p. ⅝ b.	Amſt. . . 96 ¾	Genes. . 84 ½
	Lyon. Saints, ¼ p. ⅝ b	Lond. . . 41 ¼	Livourne, . . 86 ½
	Montpellier, au p 60 j	Madrid, ½ p. ⅝ p. *let.*	Hamb. . . 33 ⅛
	Piaſtres, . . 49 10		

MÉCHANIQUE.

Maniere de placer des poulies égales dans une chape peu diſpendieuſe, pour avoir par conſéquent des mouffles à très-peu de frais, tirée du Theatrum Machinarum *de Leopolds de Planiz ; extrait & traduction par M. Pingeron.*

Les poulies mouflées ſont ſans contredit des plus ſimples & des plus utiles. Perſonne n'ignore les reſſources qu'elles fourniſſent ; ces avantages ne ſçauroient être conteſtés dans la théorie : il n'en eſt pas de même dans la pratique. L'obſtacle qu'oppoſe la roideur des cordes eſt preſque invincible : les Allemands ont cependant tenté d'y rémédier. Voici le moyen que propoſe Leopolds de Planiz, d'après la réflexion ſuivante. On eſt obligé de ſe ſervir de poulies de différents diamétres dans les mouffles, lorſqu'elles ſont les unes ſur les autres, afin que les cordes

ne ſe frottent point entr'elles, & la courbure que prend le cordage ſur les petites poulies occaſionne une grande réſiſtance. Il eſt aiſé de ſe ſervir de poulies de même diamètre, en pratiquant les ouvertures pour les recevoir dans deux cylindres qui ſerviront de chapes. La premiere & la derniere poulie doivent être dans des ſens qui ſe croiſent à angles droits, & les autres poulies intermédiaires ſeront diſpoſées de façon que les cordes qui paſſeront deſſus ne ſe touchent point, c'eſt-à dire, que ſi l'on partage en trois parties égales le quart de cercle qui ſe trouve compris entre le ſens de la premiere poulie & celui de la ſeconde, chacune de ces trois parties ſera le milieu de l'eſpace deſtiné à recevoir une des poulies intermédiaires. Il eſt facile de voir qu'en adoptant cette méthode, on pourra ſe ſervir de grandes poulies égales pour compoſer des mouffles à peu de frais, & où la réſiſtance, cauſée par la roideur des cordes qui l'enveloppent ſur la petite poulie, ſera réduite à une bagatelle.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 25 Novembre 1769.*

		H	ß	
Or de Portug. à . .	718			marc.
Du Mexique à . . .	712			
Du Perou à . . .	704			
Les guinées à . . .	716			
Ducats à	98			
Or fin à 23 k. 31 32 à	98	15		once.
Or à 20 karats à . .	83			
L'argent à 11 d. 20 g. à	54	2	6	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	52	2	6	
Piaſtres, à	49	5		

FINANCES.

EFFETS PUBLICS A LONDRES, *le 15 Novembre 1769.*

ACTIONS.	*Monnoye ſt.*
LE divid. pour les Ac. de la B. à 5 ½ p ⅌ .	159 ¾
Annuités conſol. à 3 p ⅌	88 ¼
Annuités réduites à 3 p ⅌	87 ⅛
Ann. de 1756 à 3 ½ p ⅌ .	98 ⅞
Ann. de 1758 à 3 ½ p ⅌ .	91 ⅛
Ann. conſol. de 1762 à 4 p ⅌	98 ½
Le divid. pour les Actionnaires du S. à 3 ½ p ⅌	103 ½
Anciennes ann. de cette Comp. à 3 p ⅌	86 ¼
Nouv. ann. du Sud à 3 p ⅌	86 ½
Ann. du S. de 1751 à 3 p ⅌	86
Le divid. pour les Action. de l'Inde à 11 p ⅌ . .	223 ½
Ann. de la Comp. des Indes à 3 p ⅌	85 ½
Obligations de la Comp. des Indes à 3 p ⅌ . .	36
Billets de Lot. pour 780000 l. à 13 l.	12ᴴ 17ß
Long ann. non rachetables à différents termes .	
Annuités avec ſurvivances de 1765	
Long. ann. ſans cap. 1745, 46, 57	14 ½
1761 & 62.	26 ½ *années.*
Bill. de l'Ech. donnés pour payement de l'intérêt des anciens à 3 p. ⅌.	
Billets de la Marine à 4 p. ⅌ *Eſcomp.* . . .	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1769.	*Jeudi 23.*	*Vendredi 23.*	*Samedi 25.*
Ac. des Indes.	1050 47 ½ 45 42 ½	1040 37 ½ . .	1035 . . . .
Emp. de la Com.	. . . . .	340 . . .	. . . . .
Prom. à 5 p ⅌.	. . . . .	31 ½	. . . . .
Prom. à 4 p ⅌.	51 ½ . . .	51 ½ . . .	51 ½ . . .
Ac. des Fermes.	802 ½ 800 . .	790 95 . .	790 . . .
1ſ. p. l. du Dix.	. . . . .	. . . . .	17 . . . .
3e. Loterie.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Annuités.	290.	. . . . .	. . . . .
Coup. d'An.	. . . . .	. . . . .	57 . . . .
Emp. de 50 mil.	46	. . . . .	. . . . .
Emp. de 30 mil.	53	53	53 . . . .
Col. 1759.	52 ½ 53 ½ . .	53 ½ . . .	. . . . .
Canada.	53	. . . . .	. . . . .
4e. L. Epoques	18 ½ 20 . . .	22 23. . .	24 24 ½ 24 . .
Nouette.	. . . .	47	47 . . . .
tirage de la C.	5e 330 . . .	. . . .	3e 380 5e 335 .
Bill. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2e Lot. Comp.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Bretagne.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Languedoc.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 4 p. ⅌	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 3 p. ⅌ ſ. l. cuirs	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 95.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU premier au 10 Novembre 1769, il eſt ...é dans ce Port 20 Navires François faiſant ...combrement de 1618 tonneaux & 11 Anglois ...710; ſçavoir, des François l'*Union*, Capitaine ...noine *Vanceeſter*, venant du Port au Prince ...rge de 127 bariques de ſure brut & une partie ...café; la *Victoire*, Capitaine *Pierre Tiphaigne*, ...nant de Jacmel chargé de 178 bariq. 51 quarts ...ſucre, 110 futailles de café, 63 ballots de co..., &c. les *Deux Petronilles*, Capitaine *Jean* ...gſner, venant d'Iſlande avec 98 tonnes de ...rues provenant de ſa pêche; le *Saint Victor*, ...Saint Valeri en Caux ainſi que le ſuivant, ...pitaine *Jacques Cordonnnier*; le *Jupiter*, Capi... *Jean-Baptiſte Jolly*, venant tous deux de ...arente chargé de 20 pieces 373 tierçons d'eau-...vie & 30 balles de papier; les *Deux Amis*, ...pitaine *Honoré Roux*, venant de Bordeaux ...rge de vin, 82 pieces d'eau-de vie, 1 partie ...coton, café & autres marchandiſes; les *Deux* ...*andre* de Fecamp, Capitaine *Alexandre Des*..., venant de Bayonne chargé d'eau-de-vie, ...nes, regliſſe & autres marchandiſes; l'*Etoile* ...*Mer* de Dieppe, Capitaine *Jean Roux*, ve... de Cette avec 86 pieces d'eau de vie, 18 ...ques de verdet, vin & autres marchandiſes; ...*ouſſe* de Boulogne, Capitaine *Joſeph Bate*, ...e de relâche chargé d'eau-de-vie; l'*Epreu*... Capitaine *Jean Jacques Legrand*, venant de ...leur ſur leſt; le *Saint Germain* de S. Malo, ...*Jean Joulain*; la *Marie Joſeph* du Conquet, ...*François Prevoſt*; le *Saint Pierre Joſeph* de ...e, Capitaine *Louis Hervieux*; la *Mraie* ...re de l'Abrilduc, Capitaine *Budoc François* ...; le *Jeune Guſtave* de Rouen, Capitaine ...*is Huché*; l'*Eliſabeth* de Calais, Capitaine ...*Bapt ſte Saunier*, venant tous ſix de Maren ...e *Deſir* de Saint Briac ainſi que le ſuivant, ...aine *Joſeph Noel*; le *Jeune Nicolas*, Capi... *Jean Roſe*; le *Don de Dieu* du Conquet, ...ine *Noel Briellon*, venant tous trois de ...es; les *Deux Freres*, de l'Iſle Dars, Ca... *Yves le Bars*, venant du Brouage chargé ...les neuf précédens de 965 muids 18 boiſ... de ſel; des Anglois la *Marie*, Capitaine ...r; le *Cranuford*, Capitaine *Joſeph Hunter*; le *Fairfield*, Capitaine *Jacques Ferrié*, venant tous trois de Glaſcow charges de 593 boucauts de tabac en feuilles; la *Fortune*, Capitaine *Henri Hays*, venant de Sunderland avec charbon de terre; la *Ducheſſe d'Hamilton*, Capitaine *Neal Gilys*, venant de Civita Vecchia avec 129 balles de laine, & 188 meſures de terre à porcelaine; la *Bonne Intention*, Capitaine *Thomas Foſter*, venant de Londres ſur leſt; le *Change*, Capitaine *William Javois*, venant de Corck chargé de 206 tonnes de bœuf ſalé, 110 frequins & demi-frequins de beurre; le *Roi George*, Capitaine *Setten*, venant de Cowes charge de vin provenant du naufrage du Navire François le *Phenix*, Capitaine *Gerard Morel*; la *Liberté*, Capitaine *Simon Riſſchop*, venant de Livourne chargé de pierres de marbre, chapeaux de paille & autres marchandiſes; la *Comteſſe de Neusbourg*, Capitaine *Allan Wardel*, venant de Malaga chargé de vin de liqueur, raiſins, fruits & autres marchandiſes; la *Volonté d'Amis*, Capitaine *James Orbun*, chargé de différentes marchandiſes.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 4 Navires François de 246 tonneaux, 4 Anglois de 208 tonn.; ſçavoir, des François la *Ville de Nantes* de Nantes, Capitaine *Joſeph Cadou*, allant à Nantes avec ſeigle & feves; la *Liberté*, Capitaine *Jacobus de Rior*, allant à Nieuport chargé de tabac en feuilles & autres marchandiſes; la *Félicité*, Capitaine *Jean Edouard*, allant à Rouen chargé de morue & autres marchandiſes; les *Trois bons Amis*, Capitaine *Jean Debout*, allant à Bordeaux chargé de feves; des Anglois le *Romback*, Capitaine *Robert Chabock*, allant à Douvres; le *Robert & Betty*, Capitaine *Guillaume Mills*, allant à Roterdam tous deux ſur leſt; la *Fortune*, Capitaine *Henry Hays*, allant à Niewport chargé de charbon de terre; le *Patrik*, Capitaine *Jean Blair*, allant à Nort Fraon chargé d'eau-de-vie.

DE LA ROCHELLE.

EXPORTATION.

Il a été exporté de cette Ville dans le courant d'Octobre 1769, pour les Pays Etrangers 24906 livres d'indigo, 373017 livres de ſucre

Mutilé - Mauvaise impression
meilleure copie disponible
best copy available

brut, 41129 liv. de ſucre terré, 40806 liv. de ſucre en pain, 81570 liv. de ſirop, 17130 liv. de café, 25677 liv. de coton, 509 peaux d'ours & ourſons, 500 liv. de pelleteries communes, 127 livres de rognons de caſtor & 18309 veltes d'eau de-vie.

Arrivée *de Navire.*

Il eſt arrivé à la Rochelle le 17 Novembre 1769 le Navire la *Marguérite*, Capitaine *Onfroy*, venant de Cayenne chargé de 92 bariques de rocou, 2 bariques 2 quarts de cacao, 3 boucauds 30 quarts 1 ancre de café & 9 balles de coton.

Prix courants de quelques Denrées.

Froment, de 220 à 225 liv.; orge & baillarge, de 130 à 133 liv.

Eau de-vie de la Rochelle, 113 livres; dito d'Oleron, 100 liv.; dito de Saint Martin, 108 liv.; dito de Cognac, de 167 à 170 livres; ce ſont toutes eaux-de-vie nouvelles.

Sel de Saint Maatin, 820 liv.; ſel de Chaudiere de Seudres, 780 liv.

Sucre brut, de 26 à 30 liv., ſucre blanc, troiſiéme ſorte, de 45 à 46 liv.; ſucre commun, de 39 à 40 liv.; ſucre en pain, 71 livres 5 ſols; café de Saint Domingue, de 19 à 19 ſols 6 deniers; coton de Saint Domingue, de 115 à 117 liv. 10 ſols, dito de Cayenne, de 170 à 175 livres; ſirop, de 15 liv. 5 ſols à 15 liv. 10 ſols.

DE BORDEAUX.

Exportation.

Etat des Marchandiſes du cru des Iſles & Colonies Françoiſes de l'Amérique, exportées de cette Ville pour différentes Villes Françoiſes & Etrangeres, tant par terre que par mer, pendant le mois d'Octobre 1769 : ſçavoir;

Par Terre.

Pour *Strasbourg*, 2972 liv. d'indigo; pour la *Franche-Comté*, 1 barique de ſucre blanc; pour *Baſle en Suiſſe*, 14718 liv. d'indigo; pour la *Suiſſe*, 3086 l. dito, 14950 liv. de café, 3009 l. de cacao; pour *Nancy en Lorraine*, 145 liv. d'indigo, 2925 liv. de café; pour *Francfort*, 100[illegible] liv. d'indigo; pour l'*Alzace*, 1236 livres dito; pour l'*Eſpagne*, 10 bariques de ſucre, 1125 liv. de cacao; pour *Marſeille*, 4466 livres d'indigo, 1950 livres de cacao.

Par Mer.

Pour *Hambourg*, 383 bariques 5 quarts de ſucre brut, 2383 bariques 57 quarts de ſucre blanc, 18067 liv. d'indigo, 521657 liv. de café, 765 liv. de cacao; pour *Amſterdam*, 432 bariques 3 quarts de ſucre brut, 1357 bariques 26 quarts de ſucre blanc, 1877 liv. d'indigo, 101600 liv. de café; pour *Roterdam*, 315 bariques 3 quarts de ſucre brut, 49 bariques de ſucre blanc, 30806 liv. de café; pour *Stetin*, 325 bariques 1 quart de ſucre brut, 525 bariques 7 quarts de ſucre blanc, 230 liv. d'iddigo, 50899 livres de café; pour *Brême*, 51 bariques de ſucre blanc, 1695 liv. d'indigo, 281265 liv. de café; pour *Gottenbourg*, 1 barique de ſucre blanc, 835 liv. d'indigo, 865 liv. de café; pour *Dantzick*, 30 bariques de ſucre brut, 25 bariques de ſucre blanc, 53761 liv. de café; pour *Bruges*, 20 bariques de ſucre brut, 1906 livres de café; pour *Furt en Franconie*, 675 liv. d'indigo; pour *Lubeck*, 155 liv. d'indigo, 510 livres de café; pour *Dortz*, 102 bariques de ſucre brut, 154 bariques de ſucre blanc; pour *Lonares*, 5775 livres d'indigo; pour *Elzeneur*, 2189 liv. de café, 270 livres de cacao; pour *Copenhague*, 1142 livres d'indigo, 941 de café; pour *Konigsberg*, 8491 liv. de café; pour *Althena*, 1340 liv. dito; pour *Swinemunde*, 4667 liv. dito; pour la *Savoye*, 805 liv. dito; pour *Geneve*, 180 liv. dito; pour *Barcelonne*, 8 bariques 2 quarts de ſucre blanc; pour *Bilbao*, 157 bariques 1 quart de ſucre blanc, 182 livres de café, 12494 liv. de cacao; pour *Saint Sébaſtien*, 183 bariques un quart de ſucre blanc, 10203 liv. de cacao; pour *Saint Ander*, 15 bariques 9 quarts de ſucre blanc, 2047 livres de cacao; pour *Bayonne*, 108 bariques 10 quarts de ſucre blanc, 5277 liv. de cacao.

Il a été exporté de Bordeaux pendant le même mois en menus grains & farines, pour l'*Eſpagne*, 520 quintaux de feves, & 1644 quintaux de farines.

Il eſt entré à Bordeaux pendant le mois d'Octobre, venant de l'Etranger par Mer, 2346135 liv. de froment, 5717028 liv. de ſeigle, 49200 livres d'avoine, & 159570 livres de feves & autres légumes.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A Paris, chez Knapen & Delaguette, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

Mutilé - Mauvaise impression
meilleure copie disponible
best copy available

GAZETTE *D'AGRICULTURE,*
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 2 Décembre.

AGRICULTURE.

OBSERVATIONS

Sur la maniere de ſemer la graine de mûrier blanc.

IL faut choiſir une terre productive qui ait du fonds, le plant que cette graine produit cherchant à pivoter, & donner la préférence à celle dont la ſuperficie eſt douce, légere & meuble; que le ſol ne ſoit pas aride, humide ni froid, mais le plus ſain poſſible, en bel air; qu'il ne ſoit pas ombragé par de grands arbres quelconques, ni trop voiſin des murs, des haies, de ſorte que le ſoleil le puiſſe tourner: il ne doit pas être non plus en grande proximité des gazons, des prés & friches herbées qui produiſent beaucoup d'inſectes de terre qui dévorent ces ſemis dans leur naiſſance.

Un terrein de cette nature, qui aura été pendant un an en repos & ſans culture, eſt préférable à celui qui aura été récemment en production quelconque; mais il exigera plus de préparation, ſur-tout ſi le fonds eſt en terre franche un peu compacte.

Cette préparation préalable conſiſte à le bécher dès le mois de Septembre en plein & gros guéret, le plus profondement poſſible; on le couvrira auſſi tôt en entier de gros fumier de cheval à demi conſommé, bien étendu & en quantité proportionnée à la nature du ſol plus ou moins bon & productif; on laiſſera le tout ainſi juſqu'à la fin de Novembre; les pluies de l'automne laveront ce fumier au bénéfice du fonds.

Alors, par un temps ſerein, on diviſera une planche ſuppoſée de douze pieds (*a*) de largeur ſur vingt quatre pieds de longueur en ſix parties marquées à chaque bout de deux en deux pieds avec de petits piquets: on tracera ſur le bord de la planche une tranchée de deux pieds de largeur, de laquelle on enlevera deux cours de bêche de la ſuperficie, tant fumier que terre la meilleure, jettant ce qui ſortira de cette excavation ſur le côté & hors de la planche, pour en former un ſillon; on reprendra enſuite la terre du fond de la tranchée d'un ou de deux cours de bêche dans toute la largeur, laquelle on jettera ſur l'autre bord de la tranchée, oppoſé au premier: cette tranchée étant ainſi excavée, on fera dans le fonds un gros guéret à la bêche ou à la tranche, en retournant la terre de ce fonds ſans l'enlever.

La premiere tranchée ainſi finie, on en ouvrira une ſeconde, & la troiſième de ſuite & de la même façon, en jettant pareillem^t & diſtinctement les terres qui en ſortiront de droit & de gauche, de ſorte que la planche ſe trouve à moitié ouverte, & l'autre moitié couverte de deux en deux pieds: c'eſt ce que nous appellons vulgairement

(a) *On ſe borne ici à un terrein déſigné pour une once de graine de mûrier, qu'on peut doubler, tripler, & augmenter ou diminuer à ſon gré.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

augruller un terrein ; on le laiſſe en cet état pendant les mois de Décembre & Janvier, quelque temps qu'il faſſe. On aura ſoin, en formant ces tranchées, de tirer les groſſes pierres, racines d'arbres & autres corps étrangers, qui ne ſont pas ſuſceptibles d'une prompte corruption.

Vers la fin de Janvier, ou dans les premiers jours de Février, le temps n'étant pas pluvieux, on recomblera ces trois tranchées avec les terres qui en ſont ſorties, obſervant que la premiere qui en a été enlevée ſoit jettée la premiere dans le fond, & que la derniere ſortie ſerve à les combler en entier, ce qui formera une eſpece de ſillon ; d'après quoi on ouvrira trois autres tranchées dans l'entre-deux des premieres ouvertes, lequel en premier lieu a ſervi a recevoir la terre de leur excavation. Ces tranchées reſteront ouvertes, & tout le terrein, juſqu'au printemps.

A la fin de Mars, ces dernieres tranchées ſe recombleront de la même façon des premieres, & le terrein ainſi bouleverſé, entierement effondré dans toutes ſes parties, reſtera brut juſqu'à ce que le ſoleil plus élevé, le temps devenu plus doux, plus chaud, aient mis la terre en humeur pour ſemer la graine.

C'eſt ainſi qu'il convient, pour le mieux, de diſpoſer un terrein en friche & dans un ſol un peu fort, comme on l'a dit ; mais dans une terre cultivée, naturellement meuble, & ſuffiſamment diviſée, qui n'a pas beſoin d'effondrement, laquelle aura été bien amendée, fumée, bêchée & applanie, elle ſe trouvera ſuffiſamment diſpoſée à recevoir la ſemence au printemps.

Par un temps calme, ſans vent ni pluie, point orageux, lequel il eſt néceſſaire de conſulter, on herſera ce terrein pour l'applanir, ou avec le rateau ; on diviſera la largeur de la planche en neuf parties de quinze pouces, dont une ſera partagée en deux demi-parties de 7 pouces & demi chaque, qui feront les deux côtés ou bords de la planche & les huit autres marqueront les neuf rayons du ſemis qui ſeront renſeignés ſur le terrein par des piquets à chacun des bouts de la planche, de 15 en 15 pouces.

On tendra alors un cordeau de longueur d'un des piquets à l'autre, commençant à un des côtés de la planche, pour tracer avec un ferrement un rayon de 5 à 6 pouces de profondeur, & de ſuite on fera la même opération aux huit autres rayons ; après laquelle on tirera avec le rateau, ſur les côtés de chaque rayon, la terre de la trace, qui doit s'y trouver un peu amoncelée, pour en former des eſpeces de ſillons dans les huit eſpaces de 15 pouces, afin qu'elles ſe trouvent bombées au-deſſus du fond du rayon.

C'eſt d'après cette diſpoſition que le Jardinier répandra dans le fond du rayon, à la main, la ſemence le plus également poſſible, & de ſorte que l'once de graine puiſſe remplir les neuf rayons. Pendant qu'il parcourra leſdit rayons, un autre le ſuivra avec un plein panier de terreau le plus meuble, qui aura été d'avance bien broyé dans la forme, & ſans être trop humecté ; il le répandra ſur la ſemence, & remplira le fond de ce rayon de deux bons pouces d'épaiſſeur de ce terreau.

Si, lorſqu'on veut ſemer cette graine, la terre ſe trouvoit ſéche au fond, qu'elle ne fût pas aſſez humectée, enfin qu'elle eût beſoin de l'être, on différeroit au lendemain matin à répandre la graine dans le rayon, & la veille au ſoir on arroſeroit le fond de ces rayons avec l'arroſoir que l'on tient très-bas, en parcourant tous les rayons.

Si la graine eſt bonne de la derniere récolte, & la terre qui la reçoit aſſez fraîche, il eſt inutile de faire tremper, ſi on ne le veut, cette graine dans de l'eau de la foſſe à fumier pendant huit à dix heures, mais jamais plus long-temps.

Si on le veut encore, ou ſi on le peut commodément, on répandra ſur le terreau qui couvre la graine, mais très-légerement, du marc de raiſin ſéché & paſſé au four ; il empêchera les grandes pluies de battre la terre & de ſe ſécher aux premiers rayons du ſoleil, ce qui forme toujours une croute dure, embarraſſante à rompre, & qui ſouvent empêche le germe de la percer.

Cet eſpace de 15 pouces n'eſt point inutile non plus que les ſillons ; l'un & l'autre ont leur application très-utile : cet eſpace facilite les cerclages, les binages & les cultures, & les autres premiers petits ſoins, ſans incommoder les plantes dans la premiere année : il diſpenſe des petits ſentiers qu'on y pratique vulgairement ; & dans la

seconde année les racines étant plus au large, celles d'un rayon n'incommodent point celles de l'autre ; elles s'étendent, le pivot devient plus vigoureux, & les tiges s'étouffent moins dans leur accroiſſement ; elles reçoivent mieux les impreſſions de l'air.

Les petits ſillons bombés parcourent & conſervent de la fraîcheur aux racines des plantes ; ils n'empêchent point la chaleur ; au contraire, ils ſervent à concentrer l'effet néceſſaire du concours de la chaleur & de l'humidité, & lors d'une grande ſéchereſſe, ces ſillons ſervent à ſoutenir les petits rameaux qu'on peut poſer deſſus en travers, pour en préſerver les plantes naiſſantes ſans les affaiſſer ni les étouffer ; ils permettent de faire les arroſements néceſſaires par-deſſus.

L'utilité de ces ſillons ne ſe fait pas moins ſentir dans l'automne & dans l'hyver ſuivant.

Dans le mois d'Octobre, après les petites gelées qui font tomber les premieres & plus baſſes feuilles, par un temps ſec, on coupe la terre de ces ſillons par la moitié, pour s'en ſervir à chauſſer les plants de chaque côte du rayon le plus haut qu'il ſe peut faire, de ſorte que le ſillon ſe trouve tranſféré où étoit le rayon, & renferme tout le plant, & alors la place du ſillon devient elle-même rayon : on tape un peu à la main ce nouveau ſillon pour en affaiſſer la terre & mieux garantir les plantes des intempéries de l'hyver. Cette nouvelle raye ou petite rigole ſert encore d'écoulement aux eaux ennuyeuſes de cette ſaiſon ; elle les retire : en prolongeant ces rigoles au-delà du bout de la planche, dans ſon niveau de pente, elles peuvent prévenir l'inondation de la planche, conſéquemment rendre le terrein plus ſain.

Si on voit l'hyver ſe diſpoſer à un froid très-rigoureux, on peut facilement remplir ces rayons ou raiz avec des aigrettes de chenevottes ; c'eſt le moyen le plus ſûr de préſerver les jeunes plants dans cette circonſtance ; le fumier chaud entraîneroit après lui de grands inconvénients.

A l'approche du ſecond printemps, c'eſt-à-dire, dans l'année ſuivante, lorſque la belle ſaiſon s'avance, que le temps s'adoucit, que le bourgeon de la cime de la pourrette veut commencer à s'enfler, on la déchauſſe, en rabattant dans la rigole la terre qui a été amoncelée pour couvrir le petit plant pendant l'hyver ; elle devient alors inutile, le plant ayant acquis aſſez de force pour s'en paſſer à tout événement : il convient donc de remettre toute la planche à plat ; mais de quelque force que ſoit ce plant, pour lui donner plus de vigueur, on gagnera beaucoup ſur ſa progreſſion, en le tondant à deux pouces au deſſus de la terre avec les forces qui ſervent à tondre les buis ; enſuite on bêche le terrein à gros guéret, ſans en rompre les mottes ; on fonce la bêche dans le milieu de l'eſpace entre les rangées, ſans rien craindre, mais plus légerement & adroitement à l'approche des plantes dont il faut ménager les racines encore bien tendres.

C'eſt le ſeul labour qu'exige ce ſemis dans cette ſeconde année ; il n'a plus beſoin que de quelques binages pour tenir toujours la terre ouverte, afin de la rendre mieux diſpoſée à recevoir les impreſſions de l'air, des roſées, des pluies & de toutes les influences des ſaiſons.

En ſuivant cette méthode, on peut s'aſſurer de ſe procurer de belles pourrettes avec un pivot ou racine vigoureuſe ; c'eſt la partie principale & néceſſaire pour en ſoutenir la tranſplantation, ſoit en pepiniere, ſoit à faire des rideaux, &c. dans l'automne ſuivante.

Si, pour ſe procurer des arbres de meilleures feuilles, on veut tendre à la plus grande perfection des ſemis, c'eſt dans cette année qu'il faudroit faire main-baſſe ſur tous les plants de mauvaiſes feuilles vers le mois d'Août, temps auquel la bonne qualité ou la mauvaiſe ſont en quelque façon décidées ; on doit les arracher du ſemis ſans regret, ou au moins les couper à mi tige, pour les reconnoître dans la ſaiſon ſuivante, & en faire le choix ; mais il mérite des attentions & de l'expérience : car telle feuille qui ſera très-découpée dans le ſemis, ſi elle eſt d'un verd clair tranſparent, douce & fine au tact, elle pourra produire des feuilles pleines de bonne & de belle qualité, lorſque le ſujet ſera bien tranſplanté en bon fonds de pepiniere, & qu'il y ſera recoupé autant de fois qu'il l'exigera, pour pouſſer une tige vigoureuſe ; mais on ne s'y trompera pas lorſqu'on ne s'attaquera qu'à des feuil-

les d'un verd brun, dures, féches, d'un gout aigre, ſoit qu'elles ſoient découpées ou non, mais ſur-tout aux feuilles petites rondes, qui reſſemblent aſſez à celles de l'ormille, & qui ſont d'un verd très foncé; le pivot en eſt ordinairement gris, au lieu d'être de la couleur jaune de la carotte: cette eſpece-là eſt la plus ſauvage & ne mérite que le feu.

Nota. Cette inſtruction ne concerne, comme on le voit, que le ſemis du mûrier, ſoit pour le choix du terrein, ſoit pour la culture; l'un & l'autre ſont abſolument différents & ne doivent point être confondus avec ce qui convient au choix du terrein & à la culture des pepinieres, & à tout ce qui regarde la tranſplantation & l'entretien des grands arbres, des buiſſons & des eſpaliers.

L'encouragement que la Société d'Agriculture de la Généralité de Tours deſire procurer à la multiplication du mûrier dans ſes trois Provinces, par les prix que ſes trois Bureaux de Tours, d'Angers & du Mans ont annoncés, a déterminé à rendre publique cette inſtruction, dont le ſuccès eſt connu.

Lettre aux Auteurs.

J'ai vu, Meſſieurs, dans votre Gazette N°. 92, une lettre que l'on vous écrit ſur *le réſultat de la récolte des ſoies de cette année*, & où l'on propoſe *une école gratuite pour la culture du mûrier & l'éducation des vers à ſoie*, & l'on offre de communiquer un Mémoire ſur cet établiſſement; je vous prie de le demander pour une Compagnie de Lyon qui cherche à faire un établiſſement utile.

RÉPONSE

De M. de Sutieres à l'Auteur Anglois, dont l'Ouvrage eſt intitulé GEORGICAL ESSAIS.

Comme il eſt eſſentiel, pour augmenter le profit qu'on retire de la culture des terres, de ménager ſur les dépenſes du travail, des engrais & des ſemences, il eſt donc de la plus grande néceſſité d'inſtruire tous les Cultivateurs, que l'engrais propoſé dans un Ouvrage Anglois, intitulé *Georgical Eſſais*, eſt très-diſpendieux; puiſque, ſuivant les détails des drogues à acheter, inſérées dans la Gazette du Mardi 7 Novembre, il en doit coûter, pour fertiliſer un acre de terre, 18 liv. 4 ſols. Ce n'eſt cependant pas tout ce qu'il en coûteroit; car ces 18 liv. 4 ſols ne ſont que l'achat des drogues, & il en doit coûter encore au moins 3 liv. de plus par acre pour la chaux, le ſable, la terre deſſéchée & la main-d'œuvre. Suivant ce qu'enſeigne cet Auteur, il en coûtera donc, pour fertiliſer un acre de terre, 21 liv. 4 ſols; au lieu qu'il eſt démontré qu'il n'en doit pas coûter un ſols (*a*) pour fertiliſer un acre, un arpent, ou un journal de terre, en obſervant tous les principes de culture que j'ai annoncés & que je ſuis en état de pratiquer & de démontrer dans tout le Royaume, & encore mieux en Angleterre, parce que le ſol y étant en général au moins auſſi bon qu'en Normandie, je n'aurois beſoin dans preſque toutes les terres, pour me procurer de l'engrais, que de ma charrue, de l'apprêt du chaulage pour ma ſemence. Je viens encore de faire enſemencer dans la Terre d'Annel la valeur de cent arpens de terres dans leſquelles il y en a des mauvaiſes, des médiocres & des bonnes; car pour de très-bonnes, comme celles du Santerre, nous n'en avons aucune: cependant il n'en a pas coûté un ſol pour procurer l'engrais néceſſaire & convenable à ces cent arpens de terres qui ont été tous enſemencés des qualités & quantités des grains analogues aux différentes natures & qualités des terreins. En mettant en pratique les principes de l'Auteur Anglois, il en auroit coûté au moins 1800 liv. pour fertiliſer mes cent arpens de terres; encore je ſoutiens qu'avec ſon engrais, mes mauvaiſes & médiocres terres n'auroient point été fertiliſées, & qu'il y auroit été peut être nuiſible. Mes engrais & mon chaulage ne ſe bornent pas à fertiliſer ſeulement les terres, mais encore à donner de la qualité au grain, à rendre les épis plus grenus & empêcher les maladies auxquelles les grains ſont ſujets.

(a) *Un bon Cultivateur doit avoir aſſez d'engrais de ſes beſtiaux pour toutes ſes terres, ſans être obligé d'en acheter.*

ÉCOLE ROYALE VÉTERINAIRE DE LYON.

Le 17 Novembre 1769 les ſieurs Damalix, Millet & Arquinet, de la Province de Franche-Comté, & Péan le cadet, de la Généralité de Tours, Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire de Lyon, eurent l'avantage de ſatisfaire une Aſſemblée nombreuſe & compoſée d'un grand nombre de perſonnes de diſtinction, dans un Concours qui eut pour objet des recherches ſur la conformation extérieure du cheval, ſur les proportions de cet animal, ſur les raiſons & la néceſſité de ces proportions, ſur la juſteſſe de l'aplomb & de la direction de ſes membres, ſur le méchaniſme de ſa conformation en ce qui concerne la poſſibilité de ſes mouvements, &c. &c. Ils furent tous les quatre également applaudis, & chacun d'eux obtint un Prix qu'ils reçurent de la main de M. de Fleſſelles, Intendant de la Généralité.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 18, juſqu'au Mercredi 22 Novembre 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 33 muids 3 ſept. de froment, 14 muids de ſeigle, & 273 muids 8 ſeptiers de farines, il reſtoit de l'autre marché 52 muids 6 ſept. de froment, 1 muid 11 ſeptiers de ſeigle, & 529 muids 4 ſeptiers de farines, ce qui a fait 85 muids 9 ſeptiers de froment, 15 muids 11 ſeptiers de ſeigle, & 803 muids de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 273 muids 8 ſeptiers de froment; il en reſtoit du marché précédent 146 muids 9 ſept. ce qui a fait 217 muids 9 ſeptiers.

Le Mercredi 22 Novembre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1122 muids 5 ſeptiers, tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 511 muids 9 ſept. de ſorte qu'il en eſt reſté 610 muids. 8 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 19 à 27 ℔, le ſeigle, de 13 ℔ 10 ß à 16 ℔ 5 ß, le froment a été vendu à la Greve, de 21 à 29 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 15 ß à 2 ℔ 6 ß 9 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 8 ß 9 ₰ à 2 ℔ 10 ß auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 ₰ à 3 ß la *liv.*; idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 ₰; pain bis clair, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 ₰.

COMMERCE.

COURS DES CHANGES.

A

PARIS. 29 Novembre 1769.		LYON. le 21 Novembre.		BORDEAUX. le 20 Novembre.		LONDRES. le 22 Novembre.	
						Eſcalins.	
Amſterdam,	54 5 8	Amſterd.	55	Amſt.	54 5 8e	Amſt. à 2 uſ.	34 4
Lond.	32 1 16	Auguſte,	51 ¼			*Dito*, à vue.	33 11 ½
Hambourg,	182 ¾	Vienne,	51 ¼			Hamb. à 2 uſ. ½	33
		Lond.	32	Lond.	32	*Den. ſt.*	
Madrid,	15 2 6	Gênes,	94			Paris, u. j. d d	31 ¾
		Livourne,	96 ½			D° à 2 uſ.	31 ½
Cadix,	15	Madrid.	75 ¼	Hamb.	26 3 8e	Bord.	31 ½
		Cadix,	75				
Livourne,	95 ¾	Paris,	½ p.			Cadix.	40
		Marſeille,	2 p °/° p			Lisbonne	67 ⅛
Lyon,	⅛ à ¼ b.	Dépôt p. Saints.	⅓	Paris court,	au pair.	Livourne,	50 ½
		Piaſt.	49 10				

DE LIVOURNE, *le* 30 *Octobre* 1769.

UN de nos Négociants a reçu les lettres ſuivantes, relativement au naufrage de pluſieurs Vaiſſeaux.

DE VENISE, *le* 14 *Octobre.*

Je reçois à l'inſtant une lettre de Smyrne en date du 24 Septembre dernier, par laquelle mes Correſpondants me mandent que la Barque la *Providence*, commandée par le Capitaine *Joſeph Goubert*, François, partie de ce Port avec un chargement de différentes marchandiſes, & de pluſieurs ſacs d'argent, formant la ſomme de 44000 dallers, deſtinée pour le Port de Smyrne, a échoué dans celui de Parro dans l'Archipel : cependant on a trouvé moyen de ſauver quelques-uns deſdits ſacs que le Capitaine a envoyés par ſon Ecrivain au Conſul de France à Smyrne, chez lequel ils reſteront en dépôt juſqu'à ce qu'on reconnoiſſe les perſonnes auxquelles ils appartiennent. On travaille à ſauver les autres marchandiſes, ce dont je vous donne avis, &c.

DE NICE, *le* 16 *Octobre.*

Le trouble que m'a cauſé le malheur arrivé au Capitaine *Robert Brine* m'a empêché de répondre ſur le champ à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adreſſer le 4 de ce mois. Ce Capitaine ſe trouvoit dans ce Port de Nice, dit de Limpie, avec ſon Navire appellé le *Nouveau Nancy*, qui étoit ſur le point de partir avec une riche cargaiſon de 356 balles de ſoie, lorſqu'on s'apperçut le 11, vers les ſix heures du ſoir, que le feu avoit pris audit bâtiment, & l'incendie dura juſqu'au lendemain cinq heures du matin. Le Capitaine mit auſſi tôt en uſage tous les moyens poſſibles pour arrêter les progrès des flammes ; mais voyant qu'ils étoient inutiles, il donna ordre de percer le Vaiſſeau pour qu'il pût couler à fond. Cette tentative ne lui fut pas plus avantageuſe, attendu qu'ils n'y avoit pas dans ledit Port plus de 14 pieds d'eau, & que le Vaiſſeau en tiroit plus de 13 & demi. Parmi les effets qu'on a pu ſauver, il y a cent balles de ſoie ; mais elles ſont toutes endommagées ou par l'eau ou par le feu, & on eſt occupé actuellement à retirer le Vaiſſeau, pour ſauver le peu de marchandiſes qui y ſera reſté. Perſonne ne peut comprendre ce qui a pu donner lieu à un accident auſſi étrange, ceux mêmes qui étoient à bord l'ignorant entierement. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que cet incendie fera un tort conſidérable à quantité de Maiſons de Savoie & d'Angleterre ; ce que l'on ſauvera dédommagera peut-être à peine des dépenſes conſidérables que l'on fait pour cet effet.

E T A T

Des Marchandiſes qui ont été embarquées avant l'incendie.

Marchandiſes chargées à Livourne.

32 Tonneaux de marbre, 7 caiſſes de chapeaux de paille, 345 ſacs de graine de genievre.

Marchandiſes chargées à Nice.

356 Balles de ſoie, 19 balles verd-de-gris, 112 ſacs de noix de galle, 4 balles de poil de chameau, 10 balles de coton filé, 24 caiſſes de jus de réglisſe, 183 balles de drogues, 450 barils d'anchois, 10 caiſſes de dix barils de vin chacune, 283 demi-caiſſes dito, 10 baril dito, 1 baril d'huile, 52 caiſſes de différentes marchandiſes, 4 balles d'anis.

Les lettres de Hollande nous confirment la perte des deux Vaiſſeaux Anglois, l'*Amitié* & l'*Arture*, entre Ulie & Perſchelling, ſur la côte de Hollande. Le premier de ces bâtimens a péri avec ſon chargement de cuirs deſtinés pour Livourne, & il y a eu ſept perſonnes noyées, outre le Capitaine *Grachari* & ſa femme ; le ſecond eſt reſté engravé, & le Capitaine *Alexandre Scolt*, qui montoit ce Navire, a, dit-on, déja recouvré le tiers des marchandiſes conſiſtantes ſeulement en cuirs, & on travaille à ſauver le reſte.